

Les rôles et responsabilités des correspondants nationaux de l'AEWA pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP)

Les suggestions et principes de base suivants doivent être utilisés par les Parties pour guider leur décision dans le cadre de la nomination, des rôles et des responsabilités de leurs correspondants nationaux de l'AEWA pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CN CESP).

Il appartient en fin de compte à chaque Partie contractante de convenir des rôles et responsabilités exacts des CN CESP qu'elles ont nommé. Ces rôles et attentes doivent refléter la capacité à fonctionner à différents niveaux et les ressources de chaque personne remplissant ces postes. Les Parties contractantes doivent également fournir aux correspondants nationaux CESP potentiels des informations sur le temps nécessaire prévu pour remplir leur rôle et s'acquitter de leurs responsabilités.

Principes de base :

- Un seul CN CESP peut être nommé par Partie contractante ;
- Une coopération étroite doit exister entre le correspondant national CESP de l'AEWA nommé et le(s) correspondant(s) national(aux) CESP de Ramsar (gouvernemental(aux) et non gouvernemental(aux)), lorsqu'il ne s'agit pas de la même personne ;
- Le CN CESP peut être issu du secteur gouvernemental ou non gouvernemental¹ ;
- Nommer un représentant d'une organisation non gouvernementale (ONG) active engage l'ONG et lui permet d'acquérir de la reconnaissance pour son travail, et peut souvent être source de financement supplémentaire pour les activités CESP prévues ;
- Il est important que le correspondant national et le correspondant national CESP conviennent de la mise en œuvre d'activités CESP dans leur pays et coopèrent l'un avec l'autre dans ce cadre ;
- Le CN CESP doit être consulté par l'Autorité administrative lors de la rédaction de la section « Éducation et Information » du rapport national AEWA à remettre à la Réunion des Parties (MOP).

Principaux rôles et responsabilités suggérés :

- Aider à la mise en œuvre nationale de l'Accord, y compris son Plan d'action, notamment le Chapitre 6 (Éducation et Information) et le Plan stratégique 2009-2017 de l'AEWA, notamment l'Objectif 4 ;
- Être le principal point de contact en matière de CESP entre a) le Secrétariat PNUE/AEWA et la Partie contractante et b) entre les Parties contractantes ;
- Agir en tant que principal point de contact au niveau national pour toutes les activités CESP de l'AEWA ;
- Contribuer activement à la mise en œuvre de la Stratégie de communication de l'AEWA au niveau national et aider à son processus de révision ;
- Jouer un rôle actif en aidant aux autres activités de communication et de sensibilisation de l'AEWA, telles que la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM), au niveau national et régional ;
- Partager et échanger du matériel sur les meilleures pratiques en matière d'activités CESP avec a) le Secrétariat PNUE/AEWA et b) d'autres Parties contractantes ;

¹ L'expérience du Programme CESP de Ramsar a montré que les CN CESP du secteur non gouvernemental sont dans bien des cas plus activement engagés au niveau local. L'expérience de Ramsar a également montré que s'il est préférable qu'un CN gouvernemental soit un expert des CESP, il est reconnu que de nombreuses Parties peuvent ne pas vouloir nommer une personne située en dehors de leur autorité administrative, ce qui signifie fréquemment que la personne nommée ne sera pas forcément un expert des CESP.

- Établir et maintenir tout contacts, réseaux, structures et mécanismes nécessaires pour assurer une communication et une information efficaces entre les acteurs concernés à tous les niveaux et dans tous les secteurs ;
- Montrer une image nationale forte et positive pour l'AEWA et ses objectifs de conservation et être un interlocuteur actif pour l'AEWA et la conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans le pays.